

MAUREVILLE

Bulletin annuel

2021



www.mairie-maureville.com

Le mot de Monsieur le Maire

Chères Maurévilloises, Chers Maurévillois,

L'année 2020, va marquer par son contexte sanitaire, la crise économique et sociale, l'histoire mondiale et celle de notre pays.

Les confinements et couvre-feux successifs, l'application des gestes barrières nous ont privés de nos libertés, de nos liens sociaux, de nos déplacements mais ces mesures sont nécessaires pour enrayer la propagation du virus Covid-19.

Malgré la privation de toutes nos manifestations au sein du village, nous avons réussi à continuer le marché, seul lieu d'échange et de convivialité possible. C'est grâce à votre soutien et présence auprès des producteurs locaux et commerçants qu'il perdurera et prendra de l'ampleur en 2021.

Je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à ma nouvelle équipe lors des élections municipales de mars 2020. Elle est très mobilisée et impliquée au sein du village, vous le constaterez déjà, par cette nouvelle présentation de ce bulletin.

Nous avons souhaité développer nos moyens de communication auprès de nos administrés en complémentarité du site internet avec la mise en place d'une application mobile depuis le mois de décembre.

Comme en 2019, je constate encore beaucoup d'actes d'incivilités au niveau du tri sélectif, des colonnes de récupération de verres et dépôts sauvage d'ordure dans la commune. Vous retrouverez des articles du SIPOM vous rappelant les bonnes règles à appliquer en matière de gestion des déchets.

Concernant les travaux et projets prévus en 2020, le plan local d'urbanisme a été approuvé, l'éclairage public a été modernisé, le centre d'exploitation de la voirie départementale Caraman/Lanta a été inauguré.

Pour 2021, l'implantation d'une aire de covoiturage avec un arrêt de bus de la ligne Tisséo 356 à la zone artisanale Lourman est prévue. Sur cette zone, un cabinet dentaire et médical devrait également s'installer.

L'installation de la fibre optique est prévue pour le second semestre 2021 sur la commune.

Nous continuerons la réfection de la voirie communale, l'aménagement de la salle des fêtes.

En partenariat avec l'association Arbres et paysages d'Autan, nous poursuivrons la plantation de haies si la situation sanitaire nous le permet.

Malgré une année sans festivités liée aux restrictions sanitaires, la municipalité continue d'apporter son soutien à l'ensemble des associations du village.

J'ai une pensée pour nos aînés qui malheureusement nous ont quittés.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christian CROUX
Maire de Mauréville

Le nouveau conseil municipal

Le 15 mars 2020 ont eu lieu les élections municipales, le résultat du vote :

Nombre de voix exprimées :	179 voix	CROUX Christian :	167 voix
Nombre de votants :	284 votants	DERAMOND Sébastien :	164 voix
BERTHIER Béatrice :	165 voix	FERRAND Anne-Lise :	178 voix
CAVILLE Céline :	167 voix	GOUT Damien :	174 voix
CODECCO Didier :	164 voix	MOULIN Dominique :	169 voix
CONDOUMY Philippe :	170 voix	OWEZAREK Laurianne :	172 voix
		PAYRASTRE Elisabeth :	171 voix

Tous les élus du conseil municipal vous remercient de votre confiance pour cette élection.



Christian CROUX

- Maire
- Profession : Responsable planification

Didier CODECCO

- Premier adjoint, ayant délégation sur :
 - Urbanisme
 - Travaux
 - Espaces verts
 - Patrimoine communal

- Profession : Agriculteur

Sébastien DERAMOND

- Second adjoint, ayant délégation sur :
 - Vie associative
 - Marché de plein vent
 - Environnement
 - Communication
 - Action sociale

- Profession : Responsable technique

Béatrice BERTHIER

- Conseillère municipale
- Profession : Conseillère agro-environnementale

Céline CAVAILLE

- Conseillère municipale
- Profession : Consultante patrimoniale

Philippe CONDOUMY

- Conseiller municipal
- Profession : Enseignant

Anne-Lise FERRAND

- Conseillère municipale
- Profession : Ingénieur électronique

Damien GOUT

- Conseiller municipal
- Profession : Plâtrier-plaquiste

Dominique MOULIN

- Conseiller municipal
- Profession : Retraité

Laurianne OWEZAREK

- Conseillère municipale
- Profession : Chargée d'accueil et de communication

Elisabeth PAYRASTRE

- Conseillère municipale
- Profession : Éducatrice sportive

Les délibérations principales des conseils municipaux 2020

Séance du 6 février

Délibération 2020-01 Terres du Lauragais – Modification de la compétence culture exercée à titre supplémentaire

Lecture de la délibération concernant l'évolution des domaines de la compétence culture de la communauté de communes.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-02 Terres du Lauragais – Mise à disposition personnel et matériel

Monsieur le Maire présente trois propositions pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments :

- Convention avec la communauté de communes :

Le tarif horaire est à 31 € avec matériel (27 €/h en 2019). La convention 2019 était de 7 heures hebdomadaires, soit 364 h/an. Le service n'a réalisé que 260 h dans l'année 2019 soit l'équivalent de 5h/semaine. Le coût total pour cette prestation serait de 8 060 € pour 2020 avec les frais kilométriques en sus.

- Employé municipal :

Achat de matériel (tondeuse autoportée, tondeuse auto tractée, tronçonneuse élagueuse, souffleur, nettoyeur haute pression, débroussailluse), soit un montant de 5 750 € TTC avec la possibilité d'une subvention du Conseil Départemental et récupération du FCTVA.

Le coût d'un agent avec un contrat d'une durée hebdomadaire de 7 heures serait 5 707 €/an. La personne rencontrée pour cet emploi, est actuellement salariée dans le secteur privé sur une base de 37h/semaine. Après vérification auprès du Centre de Gestion, un employé ne peut pas cumuler plus 44 heures par semaine.

- Faire appel à un prestataire extérieur, Monsieur le Maire présente deux devis :

Entreprise Maurel (Cambiac) : 10 464 € TTC pour un contrat annuel (de 218 heures)

Entreprise Jardin de l'avenir (Saussens) : 11 821, 68 € TTC pour un entretien annuel

Monsieur le Maire propose de reconduire la prestation avec la Communauté de Communes Terres du Lauragais pour une durée hebdomadaire de 5 heures, soit 260h/an.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-03 Terres du Lauragais – Fonds de concours pour la prise en charge d'une partie des dépenses d'entretien voirie liées aux dégâts d'orages du 20 juin et du 23 octobre 2019

Participation des frais d'entretien de la voirie suite aux dégâts des orages :

- Le coût total pour le 20 juin est de 2 739, 05 € HT. La participation restante pour la commune est de 428, 05 €.
- Le coût total pour le 23 octobre est de 9 600 € HT. La participation restante pour la commune est de 1 500 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-04 adhésion 2020 association Arbres et Paysages d'Autan

Proposition d'adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan pour un montant annuel de 100 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-05 SDHEG modernisation éclairage public

Suite à une modification du montant estimatif des travaux, le SDEHG demande d'annuler et de remplacer la délibération 2019-20 du 15 avril 2019.

Le montant estimatif des travaux est de 53 921 € avec un reste à charge de la commune de 10 921 €.

Le Conseil décide de couvrir cette dépense intégralement sur ses fonds propres.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Point travaux Pool Routier

Les travaux pool routier réalisés en 2020 sont :

- Travaux d'évacuation des eaux pluviales et usées sur la VC5 pour 9 126 € HT
- Travaux chemin VC6, deux zones sont identifiées :
 - Alhié : 872 € HT
 - Lourmette : 11 745 € HT

Le montant total correspond à 33 % de l'enveloppe du pool routier 2019-2022.

Comptes rendus des réunions intercommunales et communales

Terres du Lauragais – Conseil communautaire du 17 décembre 2019 :

- Vente de la parcelle au Conseil Départemental de la Haute-Garonne ZA Lourman

Commission urbanisme du 22 janvier :

- Départ de 11 communes sur les 48 adhérentes.
- Deux nouvelles instructrices ont été recrutées.
- 1430 demandes ont été traitées en 2019 (81% de Permis de construire et Demandes préalables).
- En 2020 il y aura la possibilité de rendez-vous à Villefranche tous les jeudis matin.
- Coût de fonctionnement 171 987 €.
- En 2022 toutes les pièces devront être dématérialisées.

Terres du Lauragais – Conseil communautaire du 28 janvier 2020 :

- Dégâts d'orage sur les communes de Lanta et Le Cabanial.
- Marché de prestations de service pour instruction des documents d'urbanisme à M. DONADIEU (Nailloux) pour un montant de 112 592 € HT d'avril à décembre 2020.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour rénovation énergétique du siège de la communauté de communes pour un montant total de travaux estimé à 672 000 € HT. Le marché est confié au cabinet JALLA pour un montant 43 874, 50 €.
- Présentation du plan de financement pour le projet innovant de gestion des déchets sur l'ex-communauté de communes Cap Lauragais, pour un montant total de 2 885 082 €.
- Projet d'extension ou création d'un nouveau gymnase sur Caraman, les études sont chiffrées à 58 950 €.
- Présentation du plan de financement pour l'acquisition d'une parcelle et du bâtiment de la maison MDS au CD31 pour un montant de 264 000 €.
- Présentation du projet d'éco-pâturage au lac de La Thésauque pour un montant de 40 613 €.
- Approbation du plan Climat Air Energie Territorial.
- Accueil de stagiaires de l'enseignement supérieur dans le cadre de leur formation.

Commission Espaces Verts du 03 février :

- Projet de déviation de la Saune au niveau du lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille.

Réunion avec les agriculteurs du 28/01/20 sur le projet d'aménagement de la commune.

Réunion SIPOM :

- Préparation du budget.
- La taxe TGA 2020 est à 18 €, elle passera pour 2021 à 30 €, 2022 à 42 €, 2023 à 51 €.
- Pas de hausse de prix pour les collectes.
- Partenariat avec la Recyclante de Caraman et EMMAUS.

Séance du 20 février

Délibération 2020-06 Abrogation de la Carte Communale

Le territoire de la commune ne peut être géré que par un seul document d'urbanisme.
La carte communale doit être abrogée.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2020-07 Approbation du Plan Local d'Urbanisme PLU

Monsieur le Maire présente le document de synthèse des Personnes Publiques Associées avec les réponses apportées par le conseil municipal et les modifications qui en résultent.
Le rapport du commissaire enquêteur et sa conclusion, le rapport de présentation et les Orientations d'Aménagement et de Programmations sont présentés.
Monsieur le Maire fait lecture du projet de délibération.
Mme PAYRASTRE Elisabeth ne prend pas part au vote.
La délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme PLU est approuvée à la majorité (5 voix pour et 1 abstention)

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'accord d'une subvention de 500 € du Crédit Agricole dans le cadre d'appel à projet innovant (aménagement du territoire).

Séance du 12 mars

Compte administratif communal 2019

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2019.

Les résultats cumulés sont les suivants :

Section de fonctionnement	D : 128 835, 46 €	R : 163 287, 87 €
Section d'investissement	D : 96 099, 58 €	R : 74 972, 55 €

Monsieur le Maire quitte la séance. Monsieur GLEISES Alain prend la présidence et procède au vote du Compte Administratif.

Compte administratif approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion communal 2019

Le compte de gestion de la DGFIP est présenté. Suite à la dissolution du SIVUSEM, les résultats de fonctionnement et d'investissement sont affectés dans le compte de gestion 2018.

Compte de gestion approuvé à l'unanimité.

Délibération 2019- 08 Affectation de résultat 2019

Résultat de fonctionnement :

Résultats de l'exercice	+ 34 452, 41 €
Résultats antérieurs reportés	+ 133 332, 73 €
Résultat à affecter	+ 167 785, 14 €

Solde d'exécution d'investissement	- 21 127, 03 €
Résultats antérieurs reporté d'investissement	+ 12 118, 29 €
Restes A Réaliser	- 892, 00 €
Résultats investissement	- 9 900, 74 €

AFFECTATION	+ 157 884, 40 €
Dont affectation en réserve 1068	+ 9 900, 74 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-09 ESIT Participation des communes aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire présente la répartition des frais de fonctionnement de l'école de Tarabel.

Total de 354 555 € - Montant pour la commune de Maureville de 42 032 € pour 22 enfants à la rentrée 2019.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-10 ESIT Création de deux postes à durée indéterminée Adjoint Technique Territorial à temps non complet 25h.

Suite à la réunion de l'ESIT du 24 février 2020, Monsieur le Maire informe le conseil que deux agents des écoles de Tarabel, en CDD depuis 2017, ont eu plusieurs fois leurs contrats renouvelés. Les deux postes occupés correspondent à deux emplois périscolaires reconnus, indispensables et durables. Il est convenu de passer ces deux postes en durée indéterminée.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes rendus réunions intercommunales

- Terres du Lauragais – Conseil communautaire du 25 février 2020.

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019.

Vote Attribution de Compensation pour 2020 – Identique à 2019, soit 3242 €.

Présentation du Budget 2020 pour un montant de 36 191 086, 33 € - soit 27 387 093, 56 € en fonctionnement et 8 803 992, 77 € en investissement.

Effectif au 1er janvier 2020 : 297 emplois temps plein (233 en 2017) mais une moyenne de 426 fiches de paie par mois.

- SIPOM – Baisse du prix de la tonne des ordures ménagères à 99 € en 2019 contre 139 € en 2016.

Le SIPOM sensibilise pour privilégier le compostage et le tri afin de limiter au maximum les ordures ménagères.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Conseil Département de la Haute-Garonne a accepté et prendra en charge l'aire de co-voiturage à la Zone Artisanale de Lourman. A voir l'acquisition foncière du terrain.

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis de création de pluvial au niveau de la Garosse VC5 et le devis complémentaire de travaux VC6 Lourmette.

Monsieur le Maire fait lecture de la présentation synthétique du rapport 2019 du SDEGH.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour leur implication pendant le mandat 2014-2020.

Séance du 25 mai

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres du conseil municipal élus le dimanche 15 mars 2020.

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, CAVAILLE Céline, FERRAND Anne-Lise, OWEZAREK Laurianne, PAGES Elisabeth, MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, CONDOUMY Philippe, DERAMOND Sébastien, GOUT Damien, MOULIN Dominique.

Monsieur Le Maire constate que tous les membres sont présents et déclare le conseil municipal installé.

Monsieur MOULIN Dominique, conseiller le plus âgé, prend la présidence de la séance.

Mme FERRAND Anne-Lise et M. CODECCO Didier sont élus assesseurs.

- Monsieur MOULIN Dominique appelle à la candidature du Maire.

M. CROUX Christian est candidat.

M. CROUX Christian est élu Maire de la commune de MAUREVILLE et remercie l'assemblée.

- M. CROUX Christian, Maire de MAUREVILLE, prend la présidence de la séance.

Monsieur le Maire demande de procéder à la détermination du nombre de postes d'Adjoints. Le Conseil Municipal fixe le nombre à deux postes d'Adjoints.

- Monsieur le Maire appelle à la candidature du 1er Adjoint.

M. CODECCO Didier est candidat.

M. CODECCO Didier est élu 1er Adjoint.

- Monsieur le Maire appelle à la candidature du 2nd Adjoint.

M. DERAMOND Sébastien est candidat.

M. DERAMOND Sébastien est élu 2nd Adjoint.

2020 - 14 Délibération indemnités élus

Monsieur le Maire présente au Conseil l'enveloppe attribuée pour les indemnités des élus – Commune de moins de 500 habitants : Maire 25, 5 % et Adjoint 9, 9 % de l'indice 1027 de la fonction publique (3889, 40 €).

Monsieur le Maire informe le conseil que l'indemnité applicable au Maire est de droit fixée au taux maximum (soit 25, 5 % contre 17 % précédemment) sans que le conseil ne se prononce. Ce taux correspond à 25, 5 % de l'indice 1027. La dotation 2020 aux élus locaux a été augmentée à hauteur de 50 %.

Monsieur le Maire demande à ne pas bénéficier de ce taux et demande de le fixer à 24 %.

Le Conseil décide de fixer le taux à 24 % pour l'indemnité du Maire.

La commune ayant délibéré pour 2 postes d'Adjoints au Maire, l'enveloppe maximale autorisée est de 19, 80 % de l'indice 1027, soit 9, 9 % par Adjoint.

Monsieur le Maire propose de fixer l'indemnité des Adjoints au Maire à 8, 50 % de l'indice 1027, suite aux délégations attribuées :

- 1er Adjoint au Maire : Délégation à l'urbanisme, aux travaux, aux espaces verts et au patrimoine communal.
- 2ème Adjoint : Délégation à la Vie associative, au marché de plein vent, à l'environnement, à la communication, à l'action sociale et permanences mairie.

La délibération est approuvée : 9 pour, 1 abstention.

2020 - 15 Délibération délégation du Conseil Municipal au Maire

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences pour la durée du présent mandat et de confier à M. Le Maire les délégations suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Les délégations consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

2020 - 16 Délibération Taux Imposition 2020

M le Maire propose de maintenir les taux d'imposition 2019 pour l'année 2020. Suite à la réforme de la taxe d'habitation le Conseil ne peut plus se prononcer sur ce taux.

Les taux 2020 sont les suivants :

Taxe Foncière (bâti) 8, 10 % Taxe Foncière (non bâti) 48, 50 %

La délibération est approuvée à l'unanimité.

2020 - 17 Election de 2 délégués au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne SDEHG – commission territoriale de Lanta

M. le Maire et Didier CODECCO sont candidats

MM. Christian CROUX et Didier CODECCO sont élus à l'unanimité.

2020 - 18 Délibération élection de 3 représentants pour l'Entente Scolaire Intercommunale pour la gestion de l'école de Tarabel - ESIT

M. le Maire, Anne Lise FERRAND, Philippe CONDOUMY sont candidats.

Mme FERRAND Anne-Lise, MM CROUX Christian et CONDOUMY Philippe sont élus à l'unanimité.

La première réunion aura lieu lundi 29 juin à 20h30.

2020 - 19 Délibération désignation du Correspondant Défense

Monsieur le Maire précise qu'il convient de désigner un correspondant défense au sein du Conseil Municipal.

M. Philippe CONDOUMY est candidat.

M. CONDOUMY Philippe est désigné correspondant défense de la commune de Maureville.

2020 - 20 Délibération proposition de 4 membres titulaires et de 4 membres suppléants à la Commission Communale de Impôts Directs – CCID

M. le Maire informe le Conseil de la nécessité de désigner des membres pour la Commission Communale des Impôt Directs. Cette commission procède à la réévaluation des propriétés suite à des notifications de la DGFIP.

Membres titulaires :

- Didier CODECCO
- Sébastien DERAMOND
- Philippe CONDOUMY
- Elisabeth PAYRASTRE

Membres suppléants

- Laurianne OWEZAREK
- Dominique MOULIN
- Damien GOUT
- Céline CAVAILLE

La délibération est approuvée à l'unanimité.

2020 -21 Délibération proposition d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la communauté de communes des Terres du Lauragais pour le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères - SIPOM

La gestion des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes des Terres du Lauragais. La commune de Maureville est gérée par le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Revel. Le SIPOM souhaite que chaque commune membre soit représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Titulaire : Sébastien DERAMOND Suppléant : Dominique MOULIN

La délibération est approuvée à l'unanimité.

2020 - 22 Election des membres de la commission d'Appel d'offres.

Monsieur le Maire informe le Conseil que cette commission est composée du Maire en tant que président et de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants. Il convient de procéder à l'élection des membres.

Titulaires : MM Philippe CONDOUMY, Didier CODECCO, Sébastien DERAMOND

Suppléants : Mme Anne-Lise FERRAND, MM Dominique MOULIN, Damien GOUT

Les membres sont élus à l'unanimité.

Désignation des délégués aux commissions communales : Aide Sociale, Commission Travaux, Commission urbanisme, Commission Appel d'Offre, Commission Marché de plein vent, Commission communication, Commission manifestations, Commission Environnement

Monsieur le Maire est membre de toutes les commissions.

- Commission Aide sociale

Sébastien DERAMOND - Anne Lise FERRAND - Béatrice BERTHIER - Laurianne OWEZAREK

- Commission travaux

Damien GOUT - Didier CODECCO - Sébastien DERAMOND - Philippe CONDOUMY -
Dominique MOULIN

- Commission urbanisme

Titulaires : Didier CODECCO - Sébastien DERAMOND - Béatrice BERTHIER - Philippe CONDOUMY
Suppléants : Céline CAVAILLE - Dominique MOULIN - Damien GOUT

- Commission communication :

Sébastien DERAMOND - Laurianne OWEZAREK - Céline CAVAILLE

- Commission marché de plein vent :

Sébastien DERAMOND - Béatrice BERTHIER - Laurianne OWEZAREK - Anne Lise FERRAND -
Céline CAVAILLE

- Commission manifestation :

Elisabeth PAYRASTRE - Damien GOUT - Béatrice BERTHIER - Laurianne OWEZAREK

- Commission environnement :

Sébastien DERAMOND - Didier CODECCO - Béatrice BERTHIER - Dominique MOULIN -
Céline CAVAILLE

Délégué communal des Associations,
Sébastien DERAMOND s'est proposé candidat.

Référent Canicule, Référent Sécurité, Référents Quartiers Plan Local de Sauvegarde

Se sont proposés comme :

- Référent Canicule : Damien GOUT
- Référent Sécurité : Anne Lise FERRAND
- Référents Quartiers Plan Local de Sauvegarde :
 - Centre village : Elisabeth PAYRASTRE
 - Quartier D1 : Philippe CONDOUMY
 - En Broumelle : Laurianne OWEZAREK
 - En Fériol : Anne Lise FERRAND
 - La Garosse : Didier CODECCO
 - Les Bourguèzes : Dominique MOULIN
 - La Bourdette : Christian CROUX
 - La Justice : Damien GOUT
 - Quartier du Lac / Sud Est : Sébastien DERAMOND

Questions diverses

M. le Maire annonce son étonnement qu'une messe ait eu lieu ce dimanche dans le contexte actuel et sans être prévenu.

Entretien avec le président de la communauté de communes pour l'entretien des espaces verts (interventions non faites des agents intercommunaux) et l'extinction de l'éclairage nocturne de la crèche.

Les travaux de modernisation de l'éclairage public du village et ZA Lourman devront commencer prochainement.

Les travaux de déploiement d'installation de la fibre sur la commune sont prévus entre 01/06/2020 et 01/06/2021.

Déploiement des compteurs LINKY à partir du 1 juillet 2020.

L'aire de jeu et de pique-nique sont désormais ouvertes.

Séance du 6 juillet

Délibération Amortissement travaux RD38

Les travaux d'urbanisation de la RD38 secteur Le village sont terminés et il convient de procéder à l'amortissement sur une durée de 30 ans, soit 1 305 € pour un montant total de 39 169 €.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'amortissement de ces travaux d'urbanisme et en particulier celui indiqué dans le budget Primitif 2020.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Budget Primitif 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2020. Il en rappelle les principes.

La section de fonctionnement regroupe ;

- Toutes les opérations de dépenses nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, des impôts et taxes) et, éventuellement, des reprises des excédents antérieurs reportés)

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement.

La section d'investissement comporte ;

- Toutes les opérations de dépenses concernant le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers, opérations d'immobilisation...)
- Toutes les recettes financées par des dotations et subventions ainsi que l'autofinancement (qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement).

Le budget Primitif 2020 présenté en séance est le suivant :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	308 124.40 €	308 124.40 €
Investissement	28 386.74 €	28 386.74 €

Résultat du vote du budget Primitif 2020		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération ESIT - Election du Président et du Vice-Président

Monsieur le Maire expose la délibération N° 2020 06 29 03 proposée lors de la conférence intercommunale pour la gestion de l'école de Tarabel (ESIT) tenue le 29 Juin 2020.

Cette délibération a pour objectif l'élection du Président et du Vice-président de l'ESIT.

Mme VIVIES Sylvie a obtenu la majorité absolue et a été proclamée Présidente de l'entente intercommunale.

M. TIRARD Nicolas a obtenu la majorité absolue et a été proclamé Vice-Président de l'entente Intercommunale.

Suite à la présentation de cette délibération, le résultat du vote par le Conseil municipal est le suivant :

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
9	0	1

Délibération ESIT - Choix d'une entreprise de nettoyage école élémentaire rentrée septembre 2020

Monsieur le Maire expose la délibération N° 2020 06 29 04 proposée lors de la conférence intercommunale pour la gestion de l'école de Tarabel (ESIT) tenue le 29 Juin 2020.

Cette délibération a pour objectif la sélection de la société d'entretien POINT NETT pour une durée de 4 mois (septembre à décembre 2020) afin de réaliser le nettoyage dans les classes élémentaires (4h/jour).

Suite à la présentation de cette délibération, le résultat du vote par le Conseil est le suivant :

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération ESIT - Demande de dérogation hors RPI de Tarabel

Monsieur le Maire expose la délibération N° 2020 06 29 05 proposée lors de la conférence intercommunale pour la gestion de l'école de Tarabel (ESIT) tenue le 29 Juin 2020.

Cette délibération a pour objectif de statuer sur une demande de dérogation de scolarisation hors RPI de Tarabel pour 2 enfants d'Escalquens (habitant anciennement à Toutens).

Aussi après en avoir délibéré, le conseil ESIT décide de proposer aux parents de mettre leurs enfants à Escalquens, disposant d'une école plus près de leur domicile et de leur travail.

Suite à la présentation de cette délibération, le résultat du vote par le Conseil est le suivant :

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Points travaux Pool Routier

Monsieur le Maire explique que cette année la commune de Maureville est éligible au programme PATA.

La VC5 sera la route réparée en priorité, ainsi que le Chemin du Lac. L'intervention devrait être rapide.

C'est la société CAZAL qui doit intervenir.

D'autre part, un élagage sera à prévoir chemin de la Serrière (difficulté pour les engins agricoles de passer correctement).

Permanences Elus période estivale

Monsieur le Maire ne sera absent que quelques jours la semaine du 14 juillet.

Le 1er adjoint, Monsieur Didier CODECCO ne sera pas absent sur cette période.

Le 2nd adjoint, Monsieur Sébastien DERAMOND, sera absent du 17 au 28 août.

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 14 août inclus au 28 août inclus.

Comptes rendus des réunions intercommunales

Deux réunions intercommunales ont été tenues.

- ESIT du 29 juin 2020, dont les 3 délibérations ont été discutées précédemment.
- Conseil d'école du 25 juin 2020. Les informations majeures sont les suivantes pour la rentrée 2020 :
Le nombre d'élèves en maternelle sera de 70.
Le nombre d'élèves en élémentaire sera de 133.
Lors de la rentrée 2021, il y a une forte probabilité de fermeture d'une classe en élémentaire (départ important de CM2).

Trois commissions communales ont été tenues :

- Commission Communication
Cette commission a réalisé une plaquette permettant d'identifier tous les référents communaux et intercommunaux élus lors du conseil du 10 juin 2020.
Cette plaquette est mise à disposition en séance aux Conseillers et sera distribuée dans les boîtes aux lettres très rapidement.
- Commission environnement (25/06/2020)
Pour rappel, un projet auprès du Crédit Agricole avait été réalisé dans le cadre de l'aménagement contre la détérioration des talus.
Ce projet a permis d'avoir une subvention de 500 €. Tous les agriculteurs sont en accord avec la démarche : mise en place de haies, de bandes enherbées...
Ce projet permet de créer environ 1 hectare de bande enherbée.
Il a donc été proposé la répartition suivante pour la subvention des 500 € :
 - 200 € pour la semence des bandes enherbées (achat par la mairie).
 - 100 € pour l'achat des arbres sur la parcelle communale en dessous d'En Bonnes
 - 200 € pour la plantation d'agroforesterie (achat par la mairie : piquets, protection des plants)Les autres points évoqués lors de cette commission :
 - Aménagement du pré communal : étudier la possibilité de faire des plantations autour du fossé partant du puits.
 - Abattage des peupliers au niveau du pré communal avec replantation d'essences locales (étude en collaboration avec Arbres et Paysages d'Autan)
- Commission marché (18/06/2020)
Le 1er principe retenu est que l'on attend le positionnement de F. CASTANET (maraîcher de la commune) avant de refaire quelque chose.

Ensuite d'autres propositions / axes de réflexion ont été suivis en attendant le retour du maraîcher.

- Système de drive avec des producteurs : à ce jour pas de retour positif d'agriculteurs, mais ce point reste à travailler.
- Food-trucks présents en soirée en semaine : 2 food-trucks ont répondu positivement (burgers et plats cuisinés du Sud-Ouest). Néanmoins, le pizzaiolo est inquiet vis-à-vis de cette potentielle offre. Il pense que cela irait à l'encontre du marché du vendredi soir.
- Des relances vers les commerçants du vendredi soir ont été faites :
 - Les Produits corses seraient de retour en août,
 - Le Miel ne serait plus disponible.
- Des idées de soirée à thème ont été évoquées. Ce point est encore à définir et préciser.

Axes de réflexion en cours concernant un nouveau moyen de communication au village

Monsieur le Maire ainsi que le 2nd adjoint, font une étude de marché pour identifier un moyen (numérique) de communication de la commune.

Trois sociétés proposent une application sur smartphone (environ 180 € annuel). Les personnes intéressées n'ont qu'à télécharger l'application pour recevoir les informations de la commune pour laquelle ils se sont connectés.

Cette solution numérique semble intéressante (et permet de ne pas gérer de liste de numéros de téléphone qui serait nécessaire avec une solution SMS).

Ce point est en étude.

Questions diverses

Désignation du référent Ambroisie : Didier CODECCO.

Les balises rabattables à l'entrée du village sont encore abimées (elles avaient été remplacées il n'y a pas si longtemps). Elles ont donc été retirées pour le moment.

Séance du 10 juillet

Délibération élection sénatoriales : élection du délégué et de 3 suppléants

Le bureau électoral est composé de :

- Mme PAYRASTRE Elisabeth
- M. Moulin Dominique
- Mme OWEZAREK Laurianne
- M. GOUT Damien

Les résultats de l'élection sont :

Délégué : M CROUX Christian		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Suppléants : M. CODECCO Didier, M. DERAMOND Sébastien et Mme BERTHIER Béatrice		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération choix avocat suite à un recours au tribunal administratif sur l'approbation du PLU

La commune est assignée devant le tribunal administratif sur l'approbation du PLU par le conseil municipal. Le recours porte sur les points suivants :

- Classement de leurs parcelles en zone naturelle.
Sur ce point, nous justifions notre choix par :
 - Le nombre d'accidents suite à collision de gros gibier dans le secteur de Lourman
 - Le constat de la présence d'une zone boisée faisant liaison avec la Seillonne
- L'absence de la note de synthèse à la convocation du conseil municipal du 20 février 2020
Sur ce point, nous confirmons que la note de synthèse a bien été envoyée et nous précisons que cette règle s'applique aux communes de plus de 3500 habitants.
- L'opposition d'un membre du conseil municipal, et membre suppléant de la commission urbanisme, qui serait opposé à une urbanisation dans ce secteur.
Ce conseiller n'a jamais été présent durant les réunions de la commission urbanisme et était absent (pas de pouvoir) lors de la séance du conseil municipal approuvant le PLU.
- Le non respect du PLU aux directives du SCOT en termes d'extension de hameau.
Sur ce point, nous précisons que le PLU respecte les préconisations du SCOT en termes d'extension de hameau et de centre village. En ce qui concerne les parcelles des plaignants, il y a seulement deux habitations dans le secteur, nous ne pouvons pas considérer ce secteur comme hameau (minimum 5 habitations selon les préconisations du SCOT).
- Demande d'un versement de 3000 € au titre des frais exposés.

Nous avons reçu deux devis pour nous faire accompagner dans cette procédure par un cabinet d'avocat :

- Maître BOUYSSOU, taux horaire 230 € HT/h. Le temps de travail est estimé à 12 heures pour ce type de dossier, mais peut atteindre entre 15 et 25 heures si complication.
- Maître COURRECH, taux horaire 160 € HT/h. Estime une prestation totale entre 4000 et 5000€.

M. le Maire propose de retenir Maître BOUYSSOU (cabinet choisi lors de la commission urbanisme) et fait lecture de la proposition de délibération.

Les résultats du vote sont :

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

M. le Maire précise que :

- Une décision modificative du budget pour payer ces frais d'avocat sera nécessaire lors du prochain conseil.
- L'assurance prendra en charge 1200 € des frais d'avocat.

Délibération achat ordinateur portable

M. le Maire présente deux devis :

- SILITEO : 631 € HT
- REX ROTARY : 1950 € HT

Le devis de SILITEO devra être modifié : rajout du pack office, souris.

M. le Maire propose de retenir SILITEO et fait lecture de la proposition de délibération

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Questions diverses

Désignation du référent technique moustiques tigres :

- Christian CROUX s'est proposé comme volontaire.

Dépôt de permis de construire pour un cabinet médical (dentiste, deux infirmières et potentiellement un médecin généraliste) dans la ZA Lourman.

Les travaux de modernisation de l'éclairage public dans le secteur village sont en cours.

Le conseil municipal remonte un bilan mitigé du programme PATA sur la VC5.

Il y a eu un nouveau dépôt sauvage d'ordures sur la zone de stationnement en face Pique Perrier.

La communauté de commune nous a facturé 97 heures de prestation pour les employés Espaces Verts depuis le début de l'année. Ils ont réalisé 40 heures depuis les 7 dernières semaines. Nous sommes surpris par ce calcul, et nous allons demander des éclaircissements à la communauté de commune.

Commission marché

- Nous allons relancer un marché une fois par mois (1er ou second vendredi) en essayant d'y amener une animation (possibilité d'avoir un groupe de musique).
- Cochon Régaleur est OK pour venir une fois par mois.
- Un commerçant de produits Corse serait intéressé pour venir.
- Allegria (Produits Portugais) serait OK pour dernier vendredi du mois et étudie la possibilité pour le second vendredi.
- Frédéric CASTANET ne pourra pas venir.
- Mise en place pour le vendredi 11 septembre (à confirmer).

Séance du 8 septembre

Délibération instituant le Droit de Prémption Urbain DPU

Cette délibération permettra à la mairie, si c'est nécessaire, de faire une préemption sur les terrains classés U et AU.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération instituant la déclaration préalable pour les clôtures

Suite à l'approbation du PLU, il convient de prendre une délibération pour instaurer une demande de déclaration préalable pour l'édifice de clôtures.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission d'Evaluation des Charges Transférées CLECT des Terres du Lauragais

Se présente comme titulaire : M. Christian CROUX

Se présente comme suppléant : M. Sébastien DERAMOND

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération membres de la Commission Communale des Impôt Directs CCID – Annule et remplace la délibération 2020-20 en date du 10 juin 2020

Nous devons nommer 24 personnes, et non 12 comme prévu dans la précédente délibération. Sont proposés :

Membres titulaires :
PAYRASTRE Elisabeth
CODECCO Didier
COUDOUMY Philippe
DERAMOND Sébastien
PAGES Gaston
PRADELLES Yves
FERRAND Anne Lise
BERTHIER Béatrice
CODECCO Sylvain
MOULET Noé
PAYRASTRE Marie Claire
MIQUEL André

Membres suppléants :
CAVILLE Céline
OWEZAREK Laurianne
GOUT Damien
MOULIN Dominique
QUEVA Didier
DELMAS Benoit
PAYRASTRE Louis
DEGEILH Aurélie
VALETTE Blandine
VISENTIN Jean Claude
GLEISES Alain
CASTANET Frédéric

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération achat ordinateur portable

Suite au devis présenté lors du précédent conseil, SILITEO a modifié son offre en y ajoutant Microsoft Office, une sacoche, une souris, un antivirus, le devis est d'un montant de 794, 83 € HT, soit 953, 80 € TTC.

Un devis pour l'achat de 2 téléphones sans fil est présenté pour un montant de 148 € HT. Le Conseil décide de ne pas retenir cette offre.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Journée citoyenne du 19 septembre 2020

M. le Maire propose, à la vue du contexte sanitaire actuel, d'annuler cette journée.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Questions diverses

Après discussion, le repas des aînés 2020 est annulé et un coffret cadeau sera distribué aux aînés. Courant octobre, la commission manifestation se réunira pour définir le budget.

Concernant l'Arbre de Noël 2020, ce point sera abordé lors des prochains conseils en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour information : Formation 15 et 16 octobre avec Arbres et Paysages d'Autan concernant les arbres et haies champêtres.

La Poste a informé la Mairie, par recommandé, qu'un facteur a été mordu par un chien sur la commune. Cet accident a entraîné un arrêt de travail de 6 jours.

M. le Maire a été élu comme délégué de l'Association des Maires de France de la Haute-Garonne de l'ex-canton de Caraman (19 communes).

M. le Maire s'est inscrit dans les commissions de la communauté de communes suivantes :

- Bâtiments et Espaces Verts
- Aménagement du Territoire
- Tourisme et Culture
- Protection de l'Environnement

Une proposition d'Intermarché pour l'achat de masques a été reçue (masques chirurgicaux 23€ les 50). Le conseil municipal ne souhaite pas acheter de masques supplémentaires. Une distribution des masques disponibles en mairie sera faite dans les prochains jours.

Point sur le permis de construire du cabinet médical. L'architecte n'est pas favorable à la demande du règlement PLU imposant un toit plat végétalisé. Le conseil municipal souhaite maintenir cette position.

Relance d'un propriétaire sur la viabilisation du terrain Quartier En Castagné. Le conseil municipal précise que ce terrain est déclaré comme non constructible dans le PLU.

Concernant le recours au Tribunal Administratif pour l'annulation de l'approbation du PLU, l'avocat travaille actuellement sur la consolidation du dossier.

Point sur le marché local. Le marché de Caraman du vendredi soir est arrêté. Le créneau pour le marché de Mauréville est donc le second vendredi de chaque mois, le démarrage est prévu le 9 octobre 2020.

Point sur la rentrée scolaire de Tarabel.

Formation sur l'urbanisme le 8 octobre au matin avec l'ATD31, et formation avec le SDIS le 23 septembre.

Point sur première réunion SIPOM, réélection de Mme la présidente sortante (Mme ROUANET).

La réunion commission marché et communication se tiendra le mardi 15 septembre à 21h.

La commission manifestation se réunira début octobre.

La commission environnement se réunira début octobre.

Séance du 20 octobre

Délibération Décision Modificative BP2020

Cette délibération permet d'ajouter au budget le paiement des frais d'avocat suite au recours auprès du Tribunal Administratif concernant le PLU.

Actuellement les frais d'avocat s'élèvent à 3 036 € TTC pour la rédaction du mémoire auxquels il faut ajouter 480 € TTC pour les frais de représentation au Tribunal Administratif.

Suite à la contestation du mémoire de défense présenté, l'avocat devra effectuer un second mémoire.

Suite à l'instauration du Droit de Préemption Urbain, deux annonces légales ont dû être faites. Les frais correspondants sont d'un montant de 322 € TTC.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de mettre 7 322 € TTC au budget 2020, comme suit :

Article 615221 Bâtiments publics - 7 322 €

Article 6227 Frais d'actes, de contentieux + 7 000 €

Article 6231 Annonces et insertions + 322 €

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération ESIT Contrat entretien Entreprise POINT NETT

Cette délibération permet de prolonger le contrat avec la société POINT NETT sur toute l'année scolaire 2020/2021 (2h par jour du lundi au vendredi pour le nettoyage partie élémentaire). Le contrat actuel prend fin en décembre 2020.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération ESIT Remplacement disjoncteur général coffret électrique école

Cette délibération permet, sur demande de la société VERITAS, de remplacer le disjoncteur général.

Le devis retenu est celui de l'entreprise SERVICES et PROTECTIONS de Ste FOY D'AIGREFEUILLE pour un montant de 2 083 € HT.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération ESIT Ajout de 2 prises pour PC dans bureau des maîtres d'école

Cette délibération permet, sur demande de la société VERITAS, de supprimer les multiprises en cascade au sol de la salle des maîtres et par conséquent de rajouter 2 prises pour convenir aux différents appareils ménagers se trouvant dans la pièce. Le devis proposé est celui de l'entreprise SERVICES et PROTECTIONS de Ste FOY D'AIGREFEUILLE pour un montant de 700 € HT.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
3	4	3

La délibération est refusée car le prix est considéré trop élevé et absence de second devis.

Délibération ESIT Remplacement des robinets de la cuisine et de la salle de plonge école

Cette délibération permet de procéder au remplacement des deux robinets salle de plonge et cuisine de l'école de Tarabel. Le devis proposé est celui de l'entreprise STIC M. THARET Serge pour un montant de 1 130 € HT.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Délibération choix prestataire installation application smartphone pour informations aux administrés

Cette délibération permet de choisir un prestataire pour l'installation d'une application smartphone pour informations aux administrés.

Quatre sociétés ont été consultées par Monsieur le Maire et Monsieur DERAMOND ;

- POLITEIA, très bon contact – 15 € HT par mois
- PANNEAU POCKET, pas de retour
- LUMIPLAN CITYWALL, bon contact – entre 25 et 38 € HT par mois selon options
- ILLIWAP, contact mail uniquement – entre 10. 5 et 32. 5 € HT par mois selon options

Le principe est de télécharger l'application et de s'inscrire à sa commune.

M. le Maire et M. DERAMOND proposent plutôt de retenir l'offre de POLITEIA qui est la moins onéreuse et avec qui le contact a été très bon.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
9	0	1

Comptes rendus des réunions intercommunales

Terres du Lauragais - Commission bâtiment et espaces verts

Un récapitulatif des heures a été effectué. Le bilan est de 48 % des heures effectuées pour l'année civile. Au prorata du temps restant sur 2020, on sera donc dans le budget.

En complément il a été demandé un devis pour les travaux de la Mairie concernant le traitement de la façade de la partie nord + façade armoire télécom (une demande avait été faite début 2019 mais elle n'a pas abouti avec la crise sanitaire).

De manière générale, concernant les espaces verts, avec le nouveau responsable, la communication est très bonne.

Un projet d'enherbement du cimetière est à l'étude afin de réduire l'utilisation de produits biocides.

Terres du Lauragais - Commission Culture et Tourisme

Un bilan des boucles de randonnée sur la communauté de communes a été fait.

7 boucles sur le secteur de Caraman,

2 boucles sur le sud Nailloux,

Sur le secteur centre, une boucle devait être faite mais pour le moment la communauté de communes ne compte pas la développer.

Sur l'aspect culture, des budgets ont été alloués pour des événements particuliers. Les associations de notre commune ne sont pas concernées.

L'office de tourisme a communiqué sur les conséquences de la crise sanitaire, une perte de plus de 23 000 € par rapport à 2019 est annoncée (taxe de séjour, ...).

Des discussions sont en cours concernant le développement du site internet.

Il a été aussi mentionné la création d'un poste de saisonnier de 3 mois (15/11/2020 ou

15/01/2021) en remplacement d'un départ par rupture conventionnelle.

Commission Communale manifestation

Concernant le repas des aînés, compte tenu de la crise sanitaire, nous sommes dans l'obligation d'annuler la manifestation.

Il est proposé d'offrir un coffret gourmand d'une valeur de 35€ pour une personne seule et 45€ pour un couple. Les élus ont contacté les Moulins de Perrine et ont présenté les paniers proposés. Une réduction de 2 € par coffret sera appliquée. La distribution des coffrets est programmée courant décembre (elle sera réalisée par le Conseil Municipal).

L'ensemble du conseil approuve cette décision.

Pour les mêmes raisons (restrictions sanitaires), l'Arbre de Noël des enfants est annulé. Il n'y aura pas de distribution de cadeaux. Les enfants qui ont 10 ans cette année (2020) seront conviés l'année prochaine.

Une communication par courrier sera faite pour ces 2 évènements.

Commission Communale des Impôts Directs CCID

Suite à la délibération prise en date du 08 septembre 2020, les commissaires nommés par la DRFIP sont :

Titulaires	Suppléants
PYRASTRE Elisabeth	- DERAMOND Sébastien
CODECCO Didier	- PRADELLES Yves
CONDOUMY Philippe	- MOULET Noé
BERTHIER Béatrice	- CAVAILLE Céline
FERRAND Anne-Lise	- OWEZAREK Laurianne
PYRASTRE Marie-Claire	- DEGEILH Aurélie

Questions diverses

M. le Maire a assisté à l'inauguration du centre d'exploitation à la zone de Lourman.

Des discussions sont en cours sur l'aire de covoiturage et l'arrêt de bus.

Concernant la reprise du marché le 09 octobre, le retour des commerçants est plutôt positif. Le Cochon Régaleur, qui n'était pas présent, n'a pas pu venir car il n'a pas le titre de commerçant ambulancier. Il doit se positionner auprès de la Municipalité pour savoir s'il compte venir les prochaines fois ou non.

La fréquence mensuelle semble plutôt bien adaptée.

Le prochain marché est prévu le 13 novembre, le conseil propose le thème « Châtaignes et Vin Nouveau ».

L'abattage des peupliers a été réalisé. Une replantation sera prévue ultérieurement avec des essences locales.

La mairie a reçu une proposition pour de l'éco-pâturage avec des moutons d'Ouessant. Cette proposition ne retient pas notre attention.

Suite aux intempéries dans le Sud-Est, il est demandé si une participation financière est prévue (cela a déjà été le cas lorsqu'il y avait eu des intempéries dans l'Aude, la commune avait participé à hauteur de 500 €). A ce jour, il n'y a pas de participation prévue.

Des travaux semblent être en cours par ENEDIS sur le chemin de la Serrière (remplacement de matériels, présence de groupe électrogène le long des voiries...).

M. le Maire n'a pas été informé de ces travaux et aucune demande de renforcement de réseaux n'a été déposée. M le Maire va se renseigner pour avoir des informations.

Délibération Terres du Lauragais – Mise en conformité des statuts et nouvelle formulation de la compétence culture

M. le Maire rappelle les compétences obligatoires et complémentaires de la communauté de commune.

Les statuts de la communauté de commune ont été modifiés au niveau de la compétence culture, et consiste en la mise en réseau des équipements de lecture publique (bibliothèques et médiathèques).

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération ESIT - Installation de 6 vidéoprojecteurs

Présentation de la délibération proposant un devis à 1908,90€ HT pour l'installation de six vidéoprojecteurs dans les salles de classe.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération ESIT - Installation de deux prises électriques bureau des maîtres

Seconde présentation de la délibération, suite au refus lors du précédent conseil, qui propose un devis à 700€ HT pour l'installation de deux prises. Pour des raisons de sécurité les travaux ont été réalisés, et nous rappelons que l'ESIT a le pouvoir d'engager des dépenses en dessous de 2000€ sans délibération des communes membres.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
4	2	5

Délibération ESIT - Création d'un Contrat à Durée Déterminée de 20 heures hebdomadaires pour palier aux absences du personnel

Délibération permettant la création d'un poste d'agent de nettoyage afin de palier aux absences du personnel suite à la crise sanitaire actuelle (liées à des suspicions COVID, cas contact COVID, garde d'enfant). Sur le mois de novembre 17h ont été utilisées, et 5h sur le début décembre.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération indemnité de confection de budget 2020 receveur municipal

Le montant de l'indemnité 2020 du receveur principal pour notre commune est de 30.49€ pour la confection du budget.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Délibération Vœux de soutien DGFIP du Lauragais

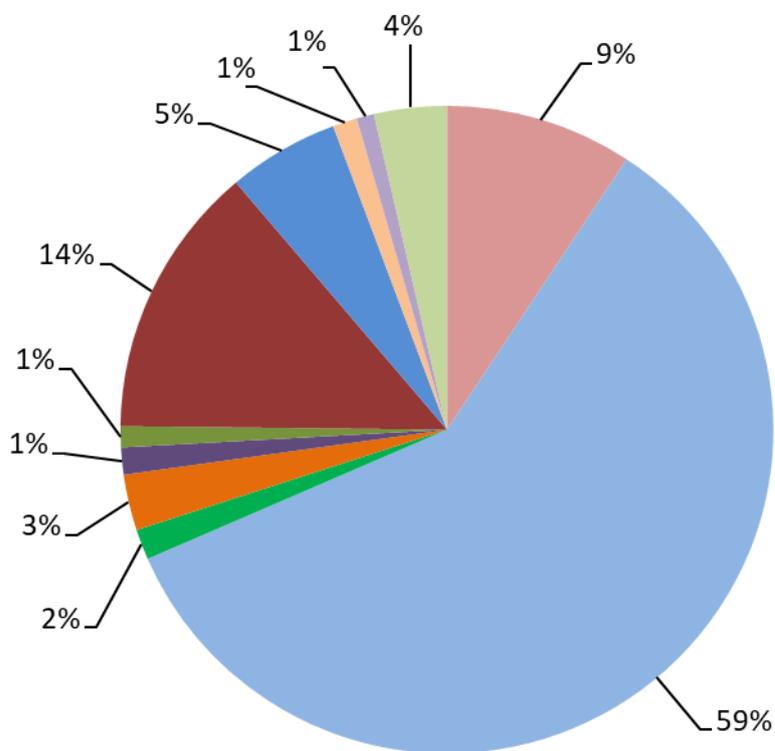
Il s'agit d'un projet de restructuration visant, pour ce qui nous concerne, la fermeture du centre des impôts de Caraman. Cette délibération consiste à signifier notre opposition à ces fermetures administratives et à exiger le maintien et le fonctionnement actuel.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Répartition du budget communal de fonctionnement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020



- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| ■ Charges à caractère général | ■ Excédant passif |
| ■ Personnel Terres du Lauragais | ■ Secrétariat de Mairie |
| ■ Autres cotisations | ■ Charges Terres du Lauragais |
| ■ Fonctionnement écoles | ■ indemnités élus |
| ■ Service incendie | ■ Subventions associations |
| ■ Autres frais de fonctionnement | |

Depuis début octobre 2019, la mairie de Maureville a mis en place un site internet :
www.mairie-maureville.fr



Vous pourrez y retrouver :

- ① Les informations et l'actualité de votre village :
 - Son histoire,
 - Son marché,
 - Ses évènements,
 - Ses artisans / commerçants,
 - Les chambres d'hôtes,
 - ...
- ① Les informations de votre mairie :
 - Comptes rendus des conseils municipaux,
 - Les commissions,
 - Le Plan Local d'Urbanisme,
 - Les actions en faveur de la biodiversité,
 - ...
- ① Les informations utiles :
 - Les horaires et jours d'ouverture de la mairie,
 - La réservation de la salle des fêtes,
 - Les contacts utiles,
 - ...
- ① Les informations concernant la jeunesse Maureilloise :
 - Contact des écoles,
 - Transports scolaires,
 - Contact crèche,
- ① Les informations concernant les associations du village

Depuis début décembre 2020, la mairie de Maureville a choisi un nouveau moyen pour communiquer simplement et rapidement avec ses administrés.
Il s'agit de l'application POLITEIA :



Vous pourrez :

- ① Recevoir des notifications sur des actualités de la commune.
- ① Recevoir des messages d'alertes.
- ① Consulter et signaler des **problèmes d'ordre public**.
- ① Donner votre avis.
- ① Participer à des sondages.

Soyez nombreux à nous rejoindre :

- ① En **téléchargeant l'application mobile gratuite** sur Apple store ou sur Google-play store
- ① En choisissant l'**organisme MAUREVILLE**

Plan Local d'Urbanisme

Le début de l'année 2020 a marqué la dernière étape de la mise en place du PLU. En effet le 20 février 2020, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité et a abrogé la carte communale, clôturant le travail de deux années de la commission urbanisme plus particulièrement. Depuis cette date, les règles d'urbanisme de la commune répondent maintenant au règlement écrit du PLU.

Tous les documents du PLU sont maintenant consultables sur le site internet ou à la mairie.

Documents approuvés

- [Bordereau des pièces](#)
- [Informations juridiques et administratives](#)
- [Délibérations](#)
- [Porter à connaissance de l'état - partie 1](#)
- [Porter à connaissance de l'état - partie 2](#)
- [Porter à connaissance de l'état - partie 3](#)
- [Bilan de la concertation](#)
- [Avis des Personnes Publiques Associées et décision de dispense d'évaluation environnementale](#)
- [Rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur](#)
- [Rapport de présentation - partie 1](#)
- [Rapport de présentation - partie 2](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durables](#)
- [Orientations d'Aménagement et de Programmation](#)
- [Règlement](#)
- [Pièces écrites](#)
 - [Annexe 1: Inventaire des éléments paysagers à préserver](#)
 - [Annexe 2: Service Départemental d'Incendie et de Secours - partie 1](#)
 - [Annexe 2: Service Départemental d'Incendie et de Secours - partie 2](#)
 - [Annexe 2: Service Départemental d'Incendie et de Secours - partie 3](#)
- [Pièces graphiques](#)
- [Annexes](#)

En plus des pièces graphiques, sur le site internet, vous pourrez également, via le site Geoportail, consulter votre parcelle et identifier son zonage.

PLU / GEOPORTAIL

Vous pouvez consulter la carte PLU directement sous le site Geoportail en cliquant sur le lien suivant:

[Geoportail-Maureville](#)

Biodiversité de la commune

Dans la continuité de notre démarche en faveur de la biodiversité dans la commune que nous avons engagée depuis 2018 et en collaboration avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan », cette année, si particulière, a été tout de même, marquée par plusieurs événements :

- ① Le samedi 24 janvier, 500 mètres de haies ont été plantés en bordure de parcelle agricole située au niveau du chemin communal au-dessus de la mairie. La mobilisation des agriculteurs propriétaires, des villageois, de l'ACCA Mauréville et de l'association Arbres et Paysages d'Autan a permis de finaliser la plantation dans la matinée, et partager un déjeuner convivial, sous un beau soleil hivernal, avec tous les participants.



- ① Nous avons présenté un projet au Crédit Agricole, pour favoriser une démarche collective pour faire des aménagements pour lutter contre l'érosion des talus et les coulées de boues. Ce projet a été retenu et nous a permis d'obtenir une subvention de 500€ de la caisse locale du Crédit Agricole.

Quasiment tous les agriculteurs concernés sont d'accord pour réaliser ces aménagements, et le conseil départemental a réalisé quelques diagnostics sur les parcelles les plus sensibles.

Ce projet permet de créer plus d'un kilomètre de bande enherbée, plusieurs kilomètres de plantation de haies, et la création d'une parcelle en agro-foresterie.

Cette subvention sera destinée à aider financièrement la création de ces projets.



Marché de Mauréville

Après une longue pause, le 9 octobre a marqué la reprise du marché gourmand de Mauréville. Ce marché redémarre avec un fonctionnement légèrement différent des premières éditions puisqu'il a lieu tous les seconds vendredis de chaque mois.

Si le succès est au rendez-vous, si les clients restent fidèles et si les commerçants nous accompagnent, nous pourrions envisager d'augmenter son rythme à partir du printemps.

Les deux premières éditions se sont déroulées avec une météo très clémente, et ont permis de passer un moment très agréable entre toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de ce marché.

L'édition du mois de novembre, en plein confinement, a été un vrai succès et une bouffée d'oxygène pour tous les participants, dans le respect des gestes barrières.

Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous remercions tous les habitants qui se sont mobilisés pour soutenir ce marché, de votre mobilisation en dépendra sa pérennité.

Les commerçants que vous pourrez retrouver :



MARINETTE la guinguette à roulettes
Food truck ibérique - **installée sur la commune**



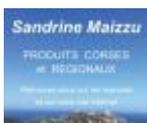
PEPE PIZZA
Pizzeria - Revel



ALEGRIA
Produits artisanaux Portugais - Toutens



LES RUCHERS DE BRIQUEPIERRE
Miel et de produits dérivés - installée sur la commune



SANDRINE MAIZZU
Produits Corse - Villefranche Lauragais



LES FOLIES FERMIERES
Producteur de viandes et charcuteries – Garrigues (81)

Et pour rappel,

PEPE PIZZA, reste présent **tous les vendredis**, possibilité de commander à partir de 10h.

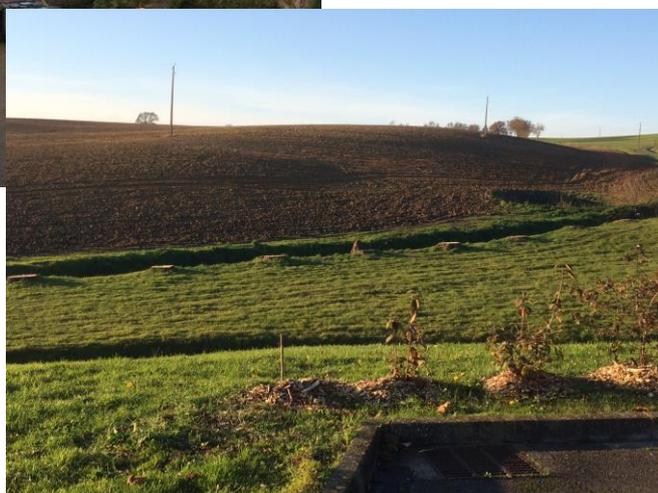
Les travaux de l'année

Cette année a été marquée par plusieurs travaux sur la commune :

- ① La modernisation de l'éclairage public dans la commune avec des lampes basse consommation de type LED qui nous permettra de faire des économies d'électricité.
- ① Des travaux routiers sur les chemins communaux :
 - Réfection du chemin de l'Alhié (VC6),
 - Programme PATA sur la VC5,
 - Traversée de route pour gestion des eaux pluviales sur le VC5.
- ① Suite aux fortes intempéries, curage des fossés au niveau du chemin du lac (VC2).
- ① Suite au sinistre sécheresse, réfection de la façade ouest de la salle des fêtes.
- ① L'abattage des peupliers du pré communal : certains de ces arbres étaient en fin de vie et commençaient à présenter une dangerosité, notamment avec la proximité de l'aire de jeux. Le conseil municipal a donc décidé de les faire abattre, une société est intervenue gratuitement pour cette opération et a valorisé les troncs et les grosses branches dans la filière papier.

La grande majorité des branches a été broyée par certains conseillers aidés de quelques administrés et sera revalorisée en paillage pour une future plantation d'agroforesterie sur la commune.

Un projet d'étude de replantation d'une haie dans cette zone va être lancé par la commission environnement sur l'année 2021.



Secrétariat de Mairie

La mairie est ouverte aux jours et aux heures suivants :

- Le mardi matin, permanence de 9 heures à 12 heures
- Le vendredi après-midi, permanence de 15 heures à 19 heures

Tél : 05.61.83.13.62

Adresse e-mail : communedemaureville@orange.fr

M. le Maire peut vous recevoir le matin du premier samedi du mois sur rendez-vous.

Communication de la mairie

Les personnes désireuses de recevoir des informations par courriel (pour limiter la distribution papier dans les boîtes aux lettres) peuvent s'inscrire sur une liste de diffusion en déposant leur adresse courriel à la Mairie, ou en écrivant à « communedemaureville@orange.fr ».

Vous pouvez également **télécharger l'application POLITEIA**.

Inscriptions sur les listes électorales :

Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin.

Pour rappel, en 2021 élections régionales et départementales, les dates restent à définir en fonction de la crise sanitaire.

Recensement militaire :

Tout jeune atteignant l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie à compter du jour de son 16ème anniversaire et dans un délai de 3 mois.

Etat civil 2020

Naissances :

Rémi GOUT CLAVERO
Camille GIZARDIN CADRA

Le 1^{er} février 2020
Le 3 juillet 2020

Décès :

Mme Raymonde COQUELLE
M. Yves PINEL
M. Gérard VERFEIL
M. Iréné VIEULES

Le 10 janvier 2020
Le 11 juillet 2020
Le 22 août 2020
Le 22 octobre 2020

Bienvenue aux nouveaux Maurévillois

M. DEUHIE et Mme CLERC
M. et Mme DE CONTI
M. EL NATOUR et Mme CIANCIAN

9 quartier En Broumelle
8 quartier En Castagné
En Bosc

Et oui, 18 ans déjà !

Marianne BERTHIER
Florie ROUSSEAU
Inès BUSQUE
Gael CHRISTAUD BRAIZE



Rappel du SIPOM

Si vous ne triez pas, personne ne le fera pour vous !

De nombreux habitants trient parfaitement leurs déchets et nous les en remercions. Quel dommage de les mettre ensuite dans des sacs noirs !

Les bacs à couvercle jaune n'aiment que les emballages à recycler en vrac ou, au pire, dans des sacs jaunes transparents. Tous les autres contenants sont considérés comme des erreurs de tri et ne seront pas ouverts au centre de tri. Quelle perte !

Continuons à faire le tri : les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserves, les aérosols, les journaux, revues, magazines, les barquettes en aluminium, les canettes de boisson, les briques alimentaires... tout en vrac dans les bacs à couvercle jaune. Pensez-y !

Trier permet d'économiser des matières premières :

- Chaque année, le tri de plus de 3 millions de tonnes d'emballages permet d'économiser 34 millions de m³ d'eau.
- 230 canettes peuvent être transformées en vélo.
- 11 bouteilles de lait peuvent être transformées en arrosoir.
- 9 boîtes de conserve peuvent être transformées en une boule de pétanque.



N'oubliez pas de mettre toutes vos bouteilles en verre, pots et bocaux en verre au récup'verre.



Rappel du SIPOM

Compostons !

Composter est une technique simple qui permet de transformer les déchets de cuisine et du jardin en engrais naturel, comparable à l'humus. Cette action, facile à mettre en œuvre, est le meilleur moyen de réduire sa poubelle !

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a avancé la date de la généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023.

- **Les déchets alimentaires ne devront plus être mis dans les poubelles. Préparons-nous dès aujourd'hui.**

50 kg par habitant : C'est la quantité de déchets organiques compostables par an et par habitant.
«En compostant, ma poubelle ne sent plus mauvais, elle est moins lourde et je la vide moins souvent»

Vous êtes un particulier et vous avez un jardin...

Vous pouvez faire votre compost en déposant vos déchets de cuisine en tas, à même le sol, ou en utilisant un composteur. Vous pouvez en fabriquer un vous-même avec des palettes, par exemple.

Vous n'êtes pas bricoleur ? Pas de problème : le SIPOM met gratuitement à votre disposition un composteur individuel, et un seau.



Appartement sans jardin : la solution est le lombricomposteur...

Il existe une alternative « hors sol » : le lombricompostage. Vous pouvez en réaliser un vous-même, à partir de caissons en polystyrène (chez le poissonnier) ou en plastique. Le SIPOM propose également des lombricomposteurs.

Que faire du compost ?

Vous pouvez l'utiliser pour le potager, les parterres de fleurs, les arbres et arbustes, les nouvelles plantations, les plantes d'intérieur, ...

Les composteurs et lombricomposteurs sont mis à disposition gratuitement, réservez le vôtre par téléphone (05 62 71 22 83) ou par mail (animateurs@sipom.fr) ou par l'intermédiaire du site internet (www.sipom.fr).

Nous prenons vos coordonnées, une personne du service animation vous contacte pour prendre un RDV d'installation.

Pour toutes informations :

SIPOM de Revel – 19 Avenue Marie Curie – 31250 REVEL
05 62 71 22 83 – animateurs@sipom.fr

Les associations du village



ACCA de Mauréville

La composition du bureau :

- Président : Sylvain CODECCO
- Vice-Présidente : Karine SAREIX
- Trésorier : José MORENO
- Secrétaire : Sébastien DERAMOND
- Membres actifs : Bruno MACQUET, Lionel PRADELLES.

Bilan de la saison 2019-2020 :

Malgré une saison très perturbée par la crise sanitaire, notre association, composée de 28 membres, s'est réunie pour le repas de fin de saison le 8 mars. Malheureusement, nous n'avons pas pu réaliser l'assemblée générale qui a été suppléée, avec l'autorisation de la fédération, par un conseil d'administration exceptionnel le 27 mai 2020.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, l'ACCA a participé cette année encore au projet de plantation de haie sur la commune afin de renforcer l'habitat du petit gibier et favoriser la biodiversité. L'ACCA s'est également mobilisée pour entretenir et rouvrir des chemins forestiers sur la commune.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Sylvain CODECCO (06-26-59-58-23).



Association Maurévilloise de Belote

La composition du bureau :

- Président : Guy VALETTE
- Vice-Président : André MIQUEL
- Trésorier : Franck DEVALLE
- Trésorière adjointe : Michèle DEVALLE
- Secrétaire : Jacques CODECCO
- Secrétaire adjointe : Marie-Claude MOULET



Association Les Répoupets

La composition du bureau :

- Présidente à titre posthume : Cathy MACQUET
- Présidente : Brigitte OWEZAREK
- Vice-Présidente : Nabila GUERNANE
- Trésorière : Pascale CODECCO
- Trésorier adjoint : Joël OWEZAREK
- Secrétaire : Blandine FONTORBES



L'association est un regroupement d'assistantes maternelles sur la commune depuis janvier 2011. Elle est animée par une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, les mardis et jeudis de 9h30 à 12 h.

L'association apporte aux assistantes maternelles, en activité ou non, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience, accompagnées ou non des enfants confiés.

De Mars à Mai 2020, la crise sanitaire nous a obligé à cesser toute activité à la Salle des Fêtes du village.

Nous avons pu reprendre une activité partielle de Mai à Octobre mais en extérieur seulement, entre autres, à l'aire de jeux de Maureville.

Nos rencontres et sorties découvertes ont été malheureusement annulées.

Nous souhaitons pouvoir nous retrouver rapidement avec les enfants autour d'activités ludiques et éducatives dès que la situation sanitaire nous le permettra.



Pour tout renseignement, merci de contacter la présidente au 06 98 91 79 68.

L'équipe vous souhaite une meilleure année pour 2021.

Prenez soin de vous.

La composition du bureau :

- Présidente : Françoise SERIN
- Vice-Présidente : Marie-Claire PAYRASTRE
- Trésorière : Cécile GRANDOU
- Trésorière adjointe : Béatrice BERTHIER
- Secrétaire : Aurélie DEGEILH
- Secrétaire adjointe : Mathilde OUBET
- Animatrice : Elisabeth PAYRASTRE
- Membres actifs : Nabilla GUERNANE / Florence LACROIX / Sylviane SAVO



Créée depuis 1991, adhérente à la fédération française EPGV, la gymnastique volontaire vous propose de pratiquer une activité physique et sportive proche de chez vous. Vous évoluerez à votre rythme, dans un esprit convivial et sympathique, vous serez encadré par notre animatrice Mme Babeth Payrastre (éducatrice sportive diplômée d'état).

Au vu de la crise sanitaire actuelle, nous avons été contraints, suivant les directives gouvernementales, d'adapter nos séances en intérieur ou en extérieur suivant un protocole sanitaire spécifique ou de les suspendre, hélas, au fil de l'évolution de l'épidémie.

Vous pouvez toujours suivre sur le site de la mairie (www.mairie-maureville.fr) notre actualité, y trouver les fiches de renseignements et d'inscription si vous souhaitez venir nous rejoindre.

Faire du sport près de chez vous, c'est possible avec la

LES LUNDIS ET JEUDIS
de 20h30 à 21h45
salle des fêtes - Mauréville



GYMNASTIQUE
À MAURÉVILLE

Activités cardio chorégraphiées

- Body Karaté
- Step
- Lia-Hilo Combo
- Cross-Training
- Country
- Fit Stick

Quel que soit votre niveau, progressez à votre rythme en vous laissant guider par Babeth Payrastre, notre éducatrice sportive diplômée d'état.

Exercices musculaires, souplesses et étirements

- Ballons
- ElastiBand
- Haltères
- Pilates
- Bâtons
- Body Zen

Cotisation annuelle – 114€
Renseignements au 06 70 12 38 42
ou sur www.mairie-maureville.fr



création par Héloïse Bar - @bar.num



Le Comité des Fêtes de Maureville

La composition du bureau :

- Présidente : Nelly VALETTE
- Vice-Président : Damien GOUT
- Trésorière : Mélanie GOUT
- Trésorier adjoint : Bruno METCHE
- Secrétaire : Sarah MOLINIER
- Secrétaire adjointe : Marie CHICANE

Si vous souhaitez nous contacter, envoyez-nous un e-mail à l'adresse suivante :
cdfmaureville@gmail.com



Suivez-nous aussi sur Facebook : Comité des Fêtes de MAUREVILLE

Malheureusement cette année nous n'avons pas pu organiser d'événement à cause du COVID-19 mais nous espérons vous revoir au plus vite !

Les dates prévisionnelles sont :

- Jeudi 19 mars : nous invitons les personnes volontaires qui veulent s'investir dans l'équipe de bénévole à se faire connaître lors de la St Joseph autour du verre de l'amitié après la messe.
- Samedi 15 mai : nous passerons vous donner un présent afin de vous annoncer la fête ;
- 3 juin au 6 juin : FETE LOCALE ! Les programmes vous seront communiqués dans l'année.
- L'intervillage : tous les Maurévillois sont attendus pour former une équipe qui déchire !
- Samedi 9 octobre : La soirée aligot saucisse est de retour pour vous en mettre plein les papilles !

On vous attend encore plus nombreux pour nos retrouvailles après une année 2020 compliquée et enfin finie !!! Espérons que 2021 soit plus festive !!!

En attendant prenez soin de vous !
Bonne année à toutes et à tous !

Manifestations de l'année

Comme vous l'aurez constaté, les manifestations de cette année furent très largement perturbées par la crise sanitaire du COVID-19.

Mai 2020 : Cochon farci à la broche organisé par la Belote Maurévilloise

Juste à la sortie du premier confinement, ce repas a été annulé par interdiction préfectorale d'évènement rassemblant du public.

Juin 2020 : Fête locale

Dans une situation sanitaire plus favorable, la fête locale a été annulée par interdiction préfectorale d'évènement rassemblant du public.

Septembre 2020 : Journée citoyenne

La situation sanitaire commençant à se dégrader à nouveau, le conseil municipal, suivant les préconisations de la préfecture, n'a pas souhaité maintenir cette journée.

Octobre 2020 : Aligot saucisse organisé par le comité des fêtes

La situation sanitaire étant très dégradée pour la deuxième fois de l'année, ce repas a été annulé par interdiction préfectorale d'évènement rassemblant du public.

Le 8 octobre 2020 : Inauguration du centre d'exploitation routier Caraman / Lanta :

Le conseil départemental a construit des locaux dans notre ZA Lourman pour accueillir l'ensemble des activités de Caraman et de Lanta. Georges Méric, président du conseil départemental, a inauguré ce nouveau centre accompagné de quelques maires du canton.



Novembre 2020 : Repas des aînés

En plein second confinement, le conseil municipal n'a pas souhaité maintenir ce repas.
En revanche, pour maintenir le lien avec nos aînés, le conseil municipal a distribué le samedi 12 décembre des coffrets cadeaux à tous les aînés de la commune.



Décembre 2020 : Arbre de Noël

Juste à la sortie du deuxième confinement, le conseil municipal n'a pas souhaité maintenir cette journée.

Le père Noël, qui fut très déçu de cette nouvelle, nous a tout de même demandé que, exceptionnellement, les grands enfants pour qui s'était la dernière rencontre (ceux qui ont eu 10 ans en 2020) soient invités l'année prochaine.

Les dates à retenir pour l'année 2021

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il nous est impossible de garantir les futurs évènements pour l'année 2021.

🕒 **Consulter le site internet : www.mairie-maureville.fr**

📱 **Télécharger l'application POLITEIA**

Concours photos

Tout d'abord nous tenons à remercier Mme Nathalie ROUSSEAU pour la photo de la couverture « Maureville confiné ».

De cette initiative, nous souhaitons lancer pour l'année prochaine, un concours photos. Les photos gagnantes seront publiées sur le prochain bulletin.

Photographier un instant ou une situation remarquable sur la commune.

Envoyer la photo par mail à la mairie communedemaureville@orange.fr avant le 30 novembre 2021.





*Le conseil municipal
vous présente ses
Meilleurs Voeux
pour cette nouvelle année !*